



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU

SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE

SORBO-DI-CASINCA

RESTAURER DANS LE RESPECT DE L'HISTOIRE

P5 À 7

1,60€



TERRITORIALES
**LAURENT MARCANGELI
VEUT INCARNER
UN SOFFIU NOVU**
P8

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
ÉCONOMIE P10
CULTURE P22 • JACQUES FUSINA P23
BRÈVES P24 • RÉTRO P25
CARNETS DE BORD P26
ANNONCES LÉGALES P11



FERMETÉ...

PASSE ENCORE POUR UN CARNAVAL SAUVAGE
AVEC DES MILLIERS DE PERSONNES PENDANT DES HEURES,
MAIS UNE PROCESSION
DE VINGT MINUTES AVEC 80 PERSONNES MASQUÉES,
C'EST INTOLÉRABLE!



SOMMAIRE

À LA UNE PATRIMOINE RESTAURER, OUI... MAIS DANS LE RESPECT DE L'HISTOIRE



P5 À 7

OPINIONS

TERRITORIALES **LAURENT MARCANGELI, «U SOFFIU NOVU»?**

ÉCONOMIE

EN BREF ET EN CHIFFRES

CULTURE **KALLIS-T, NOUVELLE PLATE-FORME CULTURELLE**CULTURE **LA CHRONIQUE DE JACQUES FUSINA**

UN ANNU FÀ

POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P10

P21

P22

P23

P25

P26

P11

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

À MODU NOSTRU

Fedi è saluta

Dipoi un annu, a Covid 19 hà cambiatu a nostra vita di tutti i ghjorni è ancu l'organizzazioni d'evenimenti pupulari, rilighjosi frà altru. Sò dui anni di fila chì a prucissò di a Madunnuccia, in Aiacciu, ùn s'hè micca fatta, ciò chì hà inghjinnatu una dillusioni tamanta ind'è i fideli è pà l'Aiaccini chì si primureghjani di cilibrà a so santa patrona. S'è a decisioni hè stata rispittata pà st'annata 2021 i n a Cità impiriali, ùn hè micca statu u casu vennari scorsu, u 19 di marzu, pà a San Ghjiseppu, in Bastia. U prifettu di Corsica Suprana, François Ravier, avia pruibitu a prucissò, dopu una cuncertazioni cù i membri di l'Archicunfraterna San Ghjiseppu è a Cità di Bastia, di pettu à i risichi sanitari maiò chì a so organizzazione pudaria crià. Ma, u ghjornu di a festa a più impurtanti pà tutti i Bastiaci, u raprisintanti di u Statu in Cismonti hà avutu a gattiva surpresa di custatà chì una trintina di cunfratelli è una cinquantina di fideli ùn ani micca rispittatu u so arristatu prifitturali. S'ella c'hè bè stata dunqua a prucissò, s'hè fatta cù un parcorsu più cortu, limitendusi à u quartieru San Ghjiseppu, è pà un tempu di solu una vintina di minuti. Ci voli à fà rimarcà dinò chì i forzi di l'ordini ùn sò micca intarvinuti pà fà piantà l'evenimentu. L'organisatori aviani chjamatu, nanzi a partenza di u curteghju, à a rispunsabilità di tuttu ognunu di pettu à u cuntestu sanitariu attuali. Una chjama chì hà stupitu u prifettu, qualifichendula di «paradussali», quandu ùn s'appieca mancu ssa famosa rispunsabilità civili à sè stessu. François Ravier, assai in zerga, hà fattu sapè ch'ellu ci vularà à firmà attenti à a nascita pussibili di un cluster «San Ghjiseppu». In più di què, è par via di i «risichi maiò» chì sò stati pigliati, François Ravier hà dicesu di signalà i fatti à a ghjustizia, chì pudarà dà o micca seguiti à l'affari. Cunfratelli è fideli trattati com'è ribelli, à chì ni semi ghjunti... Covidaccia! ■ **Santu CASANOVA**

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

Vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

LA NUIT N'EST JAMAIS COMPLÈTE*

Surtout quand Jean-Michel Apathie y concurrence EDF pour éclairer nos pas ; à des tarifs, il est vrai, non divulgués. Invité sur LCI à donner son avis sur une commémoration du bicentenaire de la mort de Napoléon 1^{er}, il n'a eu aucun mal à faire ressortir que l'auteur du plus grand putsch de l'histoire de France, arriviste forcené, fut un despote esclavagiste et sanguinaire, dont on se plaisait à ne retenir que des faits d'armes, hécatombes tout aussi inutiles que dispendieuses. Il n'avait pas tout faux. En même temps, Apathie a tenu à faire un parallèle entre le sort réservé à l'Empereur trop souvent encensé et celui, frappé au coin de l'ignominie, infligé au « *Vainqueur de Verdun* » au prétexte qu'il fut un temps, par inadvertance, chef de l'État français. Injustice flagrante envers celui qui avait fait « *don de sa personne à la France* », ce pré carré d'un « *peuple à la mémoire courte* », enclin à ne retenir que les détails de l'histoire. Les descendants de ceux qui partirent de Drancy ou Compiègne en wagons plombés pour un aller simple, avec la gracieuse collaboration de la police de Vichy, apprécieront l'à-propos de pareille remarque. Sur le plateau, personne n'a jugé bon de polémiquer. Sentence ainsi rendue, l'intervenant eut la satisfaction de faire l'unanimité.

Vox populi vox dei ! Ne me restait plus qu'à me mettre au diapason. Dans le droit-fil de la pensée d'Apathie je suggère donc à M. Macron d'exiger de la Communauté européenne qu'elle exclue la Pologne, seul pays au monde à brailler dans son hymne national la gloire de Bonaparte. Il serait bon, aussi, que tout titulaire d'une Légion d'honneur non obtenue pour fait d'armes ou de courage casse son hochet, pour manifester son opposition résolue à la mémoire d'un empereur esclavagiste. Ou d'établir un quota strict des œuvres publiées chaque année sur la fallacieuse épopée napoléonienne, pour faire enfin une part plus belle à d'autres courants de l'histoire, respectables mais injustement privés d'audience. Ainsi, exemple parmi d'autres, l'édifiante vie du cardinal Mazarin, coadjuteur de fesses innocentes, trousseur de veuve et détrousseur d'orphelin. Il serait hautement bénéfique de détruire tout vestige d'une mode Empire retour d'Égypte, de supprimer Saint Cyr et de recruter, avantageusement, les cadres de l'armée au sein des promus de l'Ena. De revoir le rôle des sapeurs-pompier de Paris, utilement recyclables en servants de canons à eau anti-gilets jaunes. De supprimer l'Internat des hôpitaux de Paris, de restituer les collections du Louvre à l'Égypte et la Banque de France aux Lombards, d'intimer à Roselyne Bachelot de s'atteler à réécrire le Décret de la Comédie française, ébauché en octobre 1812 au Kremlin. Et, toujours dans un souci d'équité, de rebaptiser les artères les plus célèbres de France. Pourquoi ne pas nommer Avenue de la Glorieuse Milice l'actuelle avenue de la Grande Armée ? Donner le nom de Place du Qatar, pays ami, exemplaire par son humanisme, à la Place des Vosges ? Changer quelques avenues Fred Scamaroni en avenues René Bousquet. Et, pour faire bon poids, débaptiser quelques collègues Jean Moulin au profit d'André Bettencourt, mort non pas à Sainte Hélène ou dans un convoi en partance pour l'Allemagne, mais à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de 88 ans, entouré de l'affection des siens ; sans doute parce que lui le valait bien. ■ **Paulu Santu MUSÉ-PUGLIESI**

*P. Eluard, in *Derniers poèmes d'amour*.

H U M E U R

Santé

Que n'avons-nous pas lu, entendu et subi lorsque le *Tonnerre*, porte-hélicoptères de la Royale, accostait à Ajaccio pour évacuer, vers les hôpitaux continentaux et devant les caméras, 12 malades de la Covid depuis le CHR de la Miséricorde. Les réseaux sociaux débordaient de réactions bien senties et de diatribes sarcastiques. Une fois écrémés les odes à la gloire du gouvernement, les quolibets sur les « *Keurses indépendants qui font moins les malins* » et les doctes expertises, il ressortait, air connu, que la Corse avait tout de même bien de la chance d'avoir un continent pas trop loin pour l'aider à s'en sortir alors qu'elle ne disposait que de deux malheureux services de réa antiques et sous-dimensionnés. Ne manquaient même pas à l'appel les invectives visant une peuplade d'assistés... Outre une totale méconnaissance du processus ayant abouti à un résultat aussi peu enviable, cette façon de voir les choses revient à reprocher un problème à ceux qui en sont les victimes. La Corse manque toujours cruellement d'un CHU. Elle est tout aussi démunie face à la pandémie, a fortiori lorsque les mesures sanitaires sensées que dicte l'insularité ne sont prises éventuellement qu'au dernier moment. Mais rien de tout cela n'est à lui imputer.

Un an après, même si, espérons-le, la pandémie sera finie avant l'édification d'un CHU nustrale, le besoin se fait de plus en plus crucial. Pour une question, osons employer un mot honni par certains, d'autonomie. Par besoin de renforcer la couverture sanitaire, ce qui éviterait bon nombre des quelque 26 000 trajets annuels qu'exigent les soins sur le continent. Sans oublier les frais, les soucis d'hébergement, les problèmes familiaux et professionnels et l'empreinte carbone qu'ils occasionnent. Par précaution enfin, car rien ne dit que les moyens d'évacuation seraient disponibles en cas de catastrophe, et s'il est bien un enseignement que tous devraient retenir de la crise Covid, c'est l'impérieuse nécessité de disposer d'un système de santé efficace.

Réjoignons-nous, le gouvernement semble l'avoir compris : la Guyane devrait enfin avoir son CHU en 2025, selon une décision prise le 23 mars par les ministres concernés. Une excellente nouvelle pour les Guyanais.

Et la Corse ? Elle aura droit selon son préfet à 54 millions d'euros... pour un téléphérique menant au toujours futur hôpital d'Ajaccio. ■ **Eric PATRIS**

CHAPELLE ROMANE DE SORBO-DI-CASINCA

RESTAURER, OUI... MAIS DANS LE RESPECT DE L'HISTOIRE

Une restauration mal conduite peut effacer à jamais bien des siècles de précieux messages. Pour la chapelle romane Saint-Jean-l'Évangéliste, à Sorbo-di-Casinca, ce ne sera pas le cas. L'opération aura lieu dans le respect du bâtiment et de son histoire, déjà étudiés, dès 1955, par l'archéologue Geneviève Moracchini-Mazel.



Photo Claire Giudici



Photo G. Moracchini-Mazel n° 1892 - Fonds GMM (c) Fagec

La façade occidentale en 1955

Intérieur et fouilles

Noyée dans le vert du maquis, la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste, à Sorbo-Ocagnano, datable du X^e ou XI^e siècle, commençait à souffrir dangereusement du poids de ses ans et quoique déjà maintes fois réhabilitée, voyait la ruine la menacer à nouveau. Pour ce bâtiment, inscrit depuis 1976 au titre des Monuments historiques, une intervention était devenue indispensable. Mais, sur un tel témoignage de notre passé médiéval, les travaux ne peuvent être menés qu'avec un soin et un savoir-faire particuliers. La commune, encouragée par l'association des Amis de la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste (A San Ghjuvannina) que préside Benoît Luigi, a, avant toute initiative, pris la précaution de déposer une demande anticipée de prescription d'opération archéologique auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et de son service régional de l'archéologie qui ont missionné l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) pour effectuer un diagnostic préalable. Connaître un édifice avant de débiter sa restauration, lire son histoire dans ses murs et ses sols anciens avant de lancer les travaux, c'est véritablement la démarche à suivre. Et pour Saint-Jean-l'Évangéliste, l'opération se fera dans le respect du bâtiment et de son histoire, étudiés dès 1955, par Geneviève Moracchini-Mazel. Chercheuse au CNRS, cofondatrice de la Fédération d'associations et groupements pour les études corses (Fagec) en 1970 – dont elle sera, jusqu'à sa disparition, en février 2014, vice-présidente – elle était aussi directrice de la publication des *Cahiers Corsica*. Résidant, à vol d'oiseau, à quelques centaines de mètres en contrebas de la petite église, elle y reviendra souvent avec ses équipes, œuvrer à sa sauvegarde. Les fouilles de l'Inrap, dirigées par Patrick Ferreira, ont révélé bien des éléments qu'elle avait pressentis. La succession des sols anciens et des éléments liturgiques replacent la chapelle dans le contexte

médiéval de la Casinca, voire au-delà. L'édifice est caractéristique de l'architecture romane: une construction à nef unique se terminant à l'est par un chevet semi-circulaire. À l'intérieur, des réfections baroques apparaissent, avec un autel à trois gradins mais aussi sur les deux baies hautes qui se substituent aux étroites ouvertures romanes originelles. Les investigations menées dans l'église et contre ses murs extérieurs ont révélé une superposition de sols de circulation témoignant de ses différents états d'occupation depuis le Moyen Âge. Quant aux recherches entreprises dans et autour du monument, elles confirment partout la présence de sépultures. L'existence du cimetière était déjà connue. Mgr Marliani en a laissé une description datant de 1646. Les premières analyses attestent que son utilisation débute au Moyen Âge. La densité des vestiges comme leur faible profondeur dans le sol ont démontré, une fois de plus, la nécessité de réaliser ces interventions en amont de tout aménagement. Les résultats obtenus permettent d'affiner le plan de remise en état du bâtiment, mais aussi – parce que ces sanctuaires racontent une partie de l'histoire de la Corse – de les inclure dans une démarche de valorisation culturelle et touristique du patrimoine roman.

En effet, selon Geneviève Moracchini-Mazel – qui, sa vie durant, a travaillé sur les périodes antiques et médiévales, mais a également contribué à sensibiliser les acteurs en œuvrant à la préservation du capital roman de la Corse – cette chapelle s'inscrivait dans un plus vaste ensemble religieux témoignant des grandes phases historiques ayant succédé à la fin de l'Empire romain. Outre l'église piévane de Saint-Pancrace, que l'on peut voir en bordure de la route territoriale 10 (ex-RN 198) sur la commune de Castellare-di-Casinca et qu'elle attribuait au IX^e siècle (alors que Daniel Istria* la date des XII^e-XIII^e siècles et que, pour Roberto Coroneo*, la triple abside serait de la

*Docteur en archéologie médiévale de l'Université d'Aix-Marseille I, Daniel Istria dirige depuis 1994 plusieurs chantiers de fouilles archéologiques programmées et préventives en Corse. Auteur, entre autres, d'un ouvrage sur les églises romanes de Corse, Roberto Coroneo était professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Cagliari.



Photo Claire Giudici

fin XI^e - début XII^e], les établissements religieux de l'époque romane sont nombreux, notamment en Casinca dont le peuplement est très ancien. «*En plaine, les traces de fréquentation humaine datent du Néolithique et un site de l'Âge du fer a été mis au jour en 2019, à nouveau par l'Inrap, à Vescovato. On sait combien l'occupation humaine a été importante au cours de l'Antiquité, notamment avec le site de I Palazzi, à Venzolasca, dont la création est antérieure à celle de la ville de Mariana*» remarque Stéphane Orsini, animateur bénévole de la Fagec qui a travaillé durant 15 ans aux côtés de Geneviève Moracchini-Mazel.

À partir du V^e siècle, avec l'effondrement de l'Empire romain d'Occident, la situation en mer Tyrrhénienne est devenue instable. Les nombreuses puissances qui s'y succèdent (vandale, byzantine, lombarde, sarrasine) contraignent les populations à abandonner le littoral et à se replier sur le piémont où elles transfèrent leurs lieux de culte. C'est ce que semblent révéler les nombreuses chapelles romanes qu'on y trouve. Elles auraient constitué des pôles autour desquels s'organisait un semis d'habitats ouverts. «*Toutes ne sont pas des chapelles castrales, c'est-à-dire faisant partie d'un ensemble fortifié, poursuit Stéphane Orsini. Il peut s'agir aussi de chapelles monastiques ou desservant des petits groupes. Ce qui laisse entrevoir une occupation de l'espace antérieure à la concentration autour des châteaux forts et au perchement sur les pitons, là où se trouvent les villages actuels, notamment Loreto – résidence du Comte Alberto qui s'y serait fortifié autour de l'an 1000 – mais aussi Castellare ou encore Vescovato, liés aux seigneurs Cortinchi. On trouve, par exemple, à peu près à la même altitude que la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste, Saint-Michel, à Vescovato, dont les sources médiévales nous disent qu'elle était entourée de petites maisons. Elle fera, elle aussi, bientôt l'objet d'une remise en état avec, probablement, une intervention similaire de l'Inrap. Le postulat de Geneviève Moracchini-Mazel, après ses découvertes sur le site paléochrétien de Mariana et sur d'autres, était que l'on*

peut transposer au monde rural le schéma de christianisation découvert au sein des agglomérations littorales. Il se pourrait que dans ces bourgades secondaires, où se trouvaient des relais du pouvoir, des vestiges montrent que le message chrétien est arrivé plus tôt qu'on ne l'imagine. Mais seules des fouilles permettront d'attester ou d'infirmer cette hypothèse.» Autant de pages à ouvrir donc dans le grand livre des sols pour remonter le temps et peut-être faire bouger encore les lignes de la «*Carte archéologique de la Corse*».

«*Grâce à l'augmentation des opérations d'archéologie préventive menées par l'Inrap, on atteint un rythme intéressant, poursuit Stéphane Orsini. Ces découvertes importantes sont très précieuses. On peut regretter qu'il n'y ait pas davantage de fouilles programmées. C'est un déséquilibre que l'on constate partout ailleurs et qui résulte d'une évolution de la discipline mais on peut regretter aussi, dans ce domaine, que l'Université de Corse n'ait pas anticipé en formant sur ces 20 dernières années les archéologues qui auraient pu, aujourd'hui, travailler sur nos sites antiques et médiévaux.*»

En attendant les résultats des opérations préventives, la Fagec valorise le Fonds Moracchini-Mazel regroupant les travaux et publications de l'archéologue. Grâce à cette masse de connaissances conservées au siège de Vescovato, avant un possible transfert vers la ferme l'Agliastrone, dans le cadre d'une démarche de label Pays d'art et d'histoire portée par la communauté de communes de la Castagniccia-Casinca, elle participe au programme européen Itinera Romanica+ visant à protéger et promouvoir le patrimoine roman de Ligurie, de Toscane, de Sardaigne, des Pré Alpes françaises et de la Corse. Elle y est experte pour le compte de la Collectivité de Corse et des communautés de communes de la Costa Verde et de l'Alta Rocca, sur les territoires desquelles se développeront des itinéraires romans. Un projet qui s'inscrit dans la continuité des six décennies d'activité que Geneviève Moracchini-Mazel a consacrée au patrimoine roman insulaire. ■ Claire GIUDICI

TERRITORIALES

LAURENT MARCANGELI VEUT INCARNER UN SOFFIU NOVU



Photo DR

Le maire d'Ajaccio est le premier à se lancer officiellement dans la course des territoriales. Le 20 mars dernier, il a donné le coup d'envoi de la campagne depuis son village de Rezza, aux côtés de figures emblématiques de la droite insulaire.

Interview d'un candidat qui aspire à être « le président de tous les territoires ».

Propos recueillis par Manon PERELLI

Vous avez intitulé votre démarche Un soffiu novu. Un symbole ?

Les schémas que nous avons connus au cours des dernières décennies me semblent particulièrement étouffants. Ils crispent le débat politique, empêchent un débat d'idées serein. Tout le monde est responsable d'une certaine manière. La Corse a besoin de construire son avenir avec une nouvelle manière d'approcher le choix et la décision politique. J'ai intitulé ma démarche ainsi car je crois que la Corse a besoin de réconciliation, d'une nouvelle aération démocratique et politique. C'est ce que je vais proposer de mettre en route avec mes amis.

Les nationalistes sont au pouvoir depuis décembre 2015. Vous fustigez aujourd'hui leur bilan. Quels sont les principaux griefs à leur encontre ?

Je ne fustige pas, je fais un constat que n'importe lequel de nos concitoyens peut faire : nous n'avons pas avancé sur des sujets tels que les déchets, les transports, l'énergie, ou encore le social qui est pourtant au centre des enjeux aujourd'hui plus que jamais. Nous avons des rapports avec l'État qui sont au point mort, alors que celui-ci doit être un partenaire. Je suis capable de dire non à l'État, mais il ne faut pas en faire un principe, sinon on avance sur rien. Et puis, si au moins les territoires avaient le sentiment d'avoir été pris en considération depuis que la collectivité unique existe et que ceux qui en sont à la tête exercent leurs responsabilités, cela se saurait. Au bout du compte, j'ai l'impression que l'on a eu un tunnel de presque 6 ans dans lequel la Corse n'a pas que stagné, elle a aussi régressé.

Parmi les dossiers brûlants au plan régional, celui des déchets. La majorité sortante semble dans l'impasse. Quelles solutions proposez-vous pour en sortir ?

Il faut d'abord un changement de méthode qui soit évident. Si je suis élu à la tête de l'Exécutif, dans les délais les plus brefs nous proposerons un plan régional en ayant au préalable consulté l'ensemble des territoires. Le plan doit en effet s'appuyer sur tout ce que la Corse compte de responsables locaux, car il n'y a pas une solution mais des solutions. Il faut avoir des solutions différenciées, et cela se travaille en concertation avec les élus locaux et le Syvadec. Et une fois que l'Exécutif a fait ce travail préparatoire, il doit proposer un plan à l'assemblée. Cela s'appelle faire de la politique et assumer ses responsabilités.

Il y a un an, lors des municipales, vous portiez un programme très axé sur l'environnement. Qu'en sera-t-il pour cette campagne des territoriales ?

C'est une obligation. Nous ne pouvons pas nous exonérer de cette responsabilité qui est générationnelle. Nous sommes obligés de faire avancer la Corse dans une transition qui soit environnementale et écologique, mais qui tienne compte également des nécessités de développement. Je vais essayer, comme j'essaye de le faire dans ma gestion des affaires publiques, de placer le curseur de manière équilibrée. Il va falloir que l'on soit en capacité de présenter un projet qui tienne compte de la préservation de l'environnement, tout en ayant à cœur de ne pas empêcher le développement de notre territoire et



« Je reste persuadé que vouloir qu'un seul camp politique dirige la Corse est peut-être une erreur. »

de notre économie. C'est un sujet très difficile à traiter, il faut avoir beaucoup d'humilité pour cela.

Justement, au niveau aménagement du territoire et urbanisme, quels sont vos projets ?

Il va falloir que l'on fasse un retour d'expérience sur le document d'urbanisme cadre qu'est le Padduc. Pour qu'on soit bien clair, je n'ai pas d'idée préconçue sur la question. Si demain, une fois que l'on aura fait le tour de la question territoire par territoire, on considère que le document est bon et va dans le sens d'un développement qui soit harmonieux et permette à la Corse d'avancer vers l'avenir, on ne la touchera pas. En revanche, une fois cette concertation engagée, si on s'aperçoit que des problèmes sont posés, on pourra proposer des révisions. Ce n'est pas quelque chose que l'on a inscrit dans le marbre, mais on se laisse la possibilité le cas échéant de proposer des modifications du Padduc, voire une transformation totale si l'on s'aperçoit, après cette clause de revoyure avec les territoires, que rien ne fonctionne et que tout est trop compliqué.

En termes de transports, développement économique, quels seront les axes majeurs de votre campagne ?

La Corse doit tout simplement se faire confiance dans tous les domaines. Niveau développement économique, il faut que nous soyons dotés d'un véritable plan numérique corse qui permette de faire face au monde tel qu'il est aujourd'hui. Nous avons sur ce territoire des femmes et des hommes qui fourmillent d'idées, d'ambitions et d'énergies. Il faut les fédérer et en faire des synergies pour permettre au développement économique de se créer autrement que par le saupoudrage d'aides et l'effet d'aubaines. Sur les transports, il y a d'abord la nécessité d'être efficace sur les transports internes. Nous avons des réseaux, qu'ils soient ferrés ou routiers qui méritent des attentions particulières. Sur les réseaux routiers notamment, nous avons encore des infrastructures qui ne sont pas adaptées à une efficacité totale, donc il faudra qu'on liste un certain nombre de réflexions sur leur modernisation. On ne pourra pas tout faire, donc il faudra prioriser en concertation avec les élus locaux. Ensuite, sur le maritime, il faudra réfléchir aux améliorations que l'on peut apporter suite à la DSP en cours. L'idée est de faire en sorte que le public ne se mêle pas de tout. Sur l'aérien, il faut que nous continuions à travailler sur une offre qui permette avant tout aux enfants de la Corse d'aller et venir. Et puis, il faut aussi que la Corse soit en capacité d'être attractive, sans être pour autant envahie. Le tourisme compte beaucoup dans notre économie, et l'aérien a une importance particulière dans le domaine. Tout cela devra être analysé et travaillé.

La situation sanitaire se dégradant à nouveau, une menace plane sur la tenue du scrutin en juin. Après l'expérience des municipales 2020, seriez-vous favorable à un report ?

Si demain le gouvernement décide que les élections doivent être repoussées, je ne ferai pas partie de ceux qui entreront dans un

jeu de polémique. Je m'adapterai, car ce qui compte le plus c'est le fait que la santé de nos concitoyens soit préservée. En revanche, je vois que nous sommes dans une situation où les écoles restent ouvertes, où les gens peuvent aller travailler. D'autres pays ont récemment eu des consultations électorales. Donc je ne vois pas comment on pourrait expliquer que les élections en elles-mêmes sont un danger pour la santé publique. Mais encore une fois, si la situation exige que les élections soient reportées, nous nous plierons à la décision.

« Si la situation exige que les élections soient reportées, nous nous plierons à la décision. »

S'agissant de la composition de votre liste, que pouvez-vous nous en dire ?

La liste n'est pas terminée, mais il y a un certain nombre d'équilibres que je veux voir figurer dans sa composition. Je la dévoilerai le moment venu, mais ce que je peux dire aujourd'hui c'est que tous les territoires devront y être représentés. Je souhaite aussi y associer des femmes et des hommes qui ont de l'expérience, mais aussi l'énergie et le souffle nécessaire, car les défis à relever me semblent particulièrement difficiles. Ce qui m'intéresse également, notamment lors du premier tour, c'est de parler au socle de notre famille politique. J'ai réuni dans mon village les deux présidents des groupes de droite actuellement représentés à l'Assemblée de Corse. Pour moi, rassembler cette famille, qui a été le plus souvent divisée au cours des derniers scrutins, est très importante, mais je ne souhaite pas non plus rester cantonné à un seul camp. Ce que je veux, si je gagne, c'est être le président de tous, de tous les territoires, mais également plus largement, je reste persuadé que vouloir qu'un seul camp politique dirige la Corse est peut-être une erreur. Il faut à terme élargir le socle et essayer de former des coalitions qui soient en capacité de faire face aux difficultés qui sont les nôtres, de manière pragmatique.

Lorsque vous aviez dû choisir entre votre mandat de député et celui de maire, vous aviez donné la priorité à votre ville. Aujourd'hui vous briguez un mandat régional exécutif qui vous contraindrait à quitter vos fonctions de maire en cas de victoire. Pourquoi ce choix ?

Parce que j'estime qu'aujourd'hui le moment ne me laisse pas la possibilité de refuser cet obstacle qu'est l'élection. La Corse mérite un autre destin. Je me suis laissé convaincre que j'avais un rôle à jouer et des solutions à apporter. Ce n'est pas un choix facile, j'aime ma ville, j'aime le travail que j'y fournis. Mais je considère aujourd'hui qu'elle peut avancer avec quelqu'un d'autre que moi si d'aventure je gagne cette élection, car les fondations que nous avons positionnées depuis 2014 sont solides. Ce qui se passera à Ajaccio ne m'indifférenciera jamais, mais je pense pouvoir la servir aussi en tant que président de l'Exécutif. ■

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

Une hausse de la TEOM semble inéluctable

Le 22 mars, la séance du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia (CAB) était consacrée au débat d'orientation budgétaire. Un exercice délicat au sein d'une institution dont les finances ne sont pas au beau fixe, voire catastrophiques de l'avis des élus de l'opposition mais aussi de la majorité. L'objectif est de mettre en place une stratégie budgétaire pour équilibrer un budget alors que la pandémie de Covid-19 prive la CAB de recettes fiscales et, surtout, que l'institution est impactée par le coût de la gestion déchets et des crises successives que la Corse a dû traverser dans ce domaine. C'est donc avec des finances dégradées et sans marge de manœuvre que Louis Pozzo di Borgo, le nouveau président, doit composer pour rééquilibrer les finances de la collecte des ordures. Les déchets coûtent 12 millions d'euros à la collectivité dont 1 million d'euros de cotisation supplémentaire versée au Syndicat de valorisation des déchets de Corse (Syvadec) en raison de la crise des déchets, a indiqué Guy Armanet, le grand argentier de la CAB. Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), actuellement fixé à 10,91% permet de couvrir uniquement la moitié des besoins de la collecte. Les 6 millions restants sont donc récupérés sur le budget principal avec des conséquences sur le financement des investissements, par exemple. L'utilisation du levier fiscal pour rééquilibrer les dépenses liées à la collecte des déchets ne semble plus pouvoir être évitée. Si augmenter les impôts n'est jamais chose bien vue par les administrés, surtout à quelques mois d'une échéance électorale, cette augmentation apparaît nécessaire, d'autant que durant la séance, a été évoqué le risque de voir le préfet prendre en charge la gestion du budget. Ce qui en dit long sur l'état des finances de la CAB. La majorité a présenté plusieurs scénarios, dont le premier passe par une réévaluation de la TEOM à 15,58% et l'instauration d'une taxe foncière sur les propriétés bâties à 1,65%, l'objectif étant de récupérer 4 millions de recettes supplémentaires. Sur la facture des ménages, cela représenterait une augmentation d'une centaine d'euros par an. La CAB souhaite également accélérer la mise en place d'une redevance spéciale pour les gros producteurs de déchets avec pour objectif d'inciter les commerçants à faire le tri afin de trouver une équité entre les ménages et les entreprises. Du côté de l'opposition, le constat sur les finances de la ville est identique, les solutions sont divergentes surtout quand on parle d'augmentation d'impôt. Julien Morganti évoque de son côté la possibilité d'utiliser, plutôt qu'une hausse d'impôt, le levier de la dette, tout en se demandant si le service sera amélioré et si les investissements suivront. Jean Zuccarelli espère, lui, que les recettes engendrées permettront à la collectivité d'investir et n'iront pas dans les charges de personnel. Après le débat, la prochaine étape sera le vote du budget dans quelques semaines. ■ JE

ÉTANG DE BIGUGLIA

Un nid artificiel pour les balbuzards pêcheurs

Rapace migrateur, le balbuzard pêcheur est considéré comme vulnérable et en danger en France. En 2020, on évaluait le nombre de couples nicheurs au niveau mondial entre 50 000 et 250 000 individus. En Europe, 8 400 à 12 300 couples nicheurs seraient présents, dont 83 en France. En Méditerranée, l'espèce occupe les côtes rocheuses de Corse, des Baléares, d'Algérie et du Maroc. En Corse, les populations nicheuses logent en Méditerranée, et sont rejointes en hiver et en période de migration par des oiseaux venus d'autres continents et zones géographiques. Les effectifs corses étaient de 6 couples nicheurs en 1977 et 35 couples territoriaux en 2020, localisés essentiellement sur la façade nord-occidentale de la Corse, ainsi que le Cap Corse et l'Agriate, ou encore la région d'Aiacciu. Si depuis 20 ans, le nombre de couples reproducteurs et le nombre de couples pondteurs semblent stables, les divers indicateurs de succès à la reproduction nombre de jeunes à l'envol, taux de reproduction ont, selon le Parc naturel régional de Corse, connu un effondrement depuis les années 2010-2012. Le balbuzard pêcheur est naturellement protégé et bénéficie d'un plan national d'action piloté par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). L'étang de Biguglia, propriété de la Collectivité de Corse (CdC), qui assure également la gestion de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia, accueille des effectifs importants d'oiseaux dont les balbuzards pêcheurs. Dans le cadre des actions en faveur de la biodiversité, un nid artificiel destiné à ces rapaces a été installé dans le périmètre de la réserve naturelle de Biguglia, afin d'inciter les oiseaux présents à nicher. Constitué de bois et autres matériaux végétaux prélevés dans la réserve, le nid a été installé sur un ancien pylône de béton. Si des installations similaires ont déjà été mises en place sur d'autres territoires, notamment en Camargue ou dans le Loiret, il s'agit d'une première en Corse. ■ AN



46 %

Les chiffres de la semaine

des personnes sources de l'infection à la Covid-19 en milieu professionnel étaient symptomatiques au moment du contact infectant et s'étaient donc rendus sur leur lieu de travail se sachant symptomatiques. Un fait inquiétant souligné par le Conseil scientifique reprenant les données de l'étude ComCor réalisée par l'Institut Pasteur sur les lieux de contamination. L'étude met en évidence l'importance des lieux de travail dans les contaminations.

260

Les chiffres de la semaine

hectares de l'ancien domaine viticole Domaine de Casabianca redistribués pour l'installation de 25 agriculteurs. Une partie du domaine a été acquise en 2018 par la Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural de Corse via le Fonds foncier mis en place par la Collectivité de Corse et l'Office de développement agricole et rural de Corse pour de 2,4 millions d'euros. 30 hectares en bord de mer ont été cédés au Conservatoire du littoral.

57 %

Les chiffres de la semaine

des Français (42% chez les 18-24 ans et 83% chez les 65 ans et plus) ont l'intention de se faire vacciner contre la Covid-19, et 29% d'entre eux choisiraient un centre de santé pour cet acte, selon un sondage OpinionWay pour Juxta, éditeur de logiciels pour des centres de santé. L'étude dévoile que depuis le début de la crise sanitaire 64% des Français évitent de se rendre dans un lieu de santé, sauf absolue nécessité



Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€** Pour un an à la version web pour **30€**
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client, j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :

EMAIL : _____ @ _____

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN Oui Non
et de ses partenaires Oui Non

Ci-joint mon règlement par :

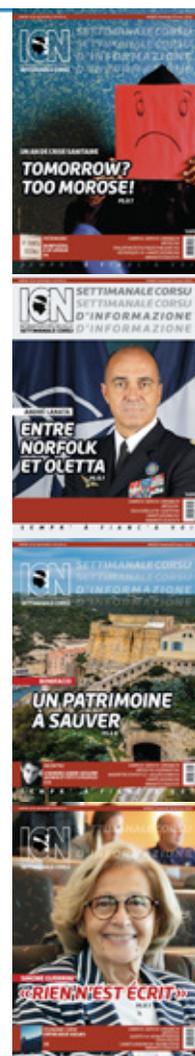
Chèque à l'ordre d'ICN Carte bancaire

N° :

Expire fin : _____ Clé : _____ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS • RCS BASTIA 528 790 033



SHOWROOM SPA

SHOWROOM DE TRAVO

12 Z.I. de Travo
Face à la B.A. 126
20240 Ventiseri
06 73 54 19 19

WWW.CORSESPA.COM



PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Adhésion de Sartène et Propriano

Le 19 mars, à Propriano, Pascal Lelarge, préfet de Corse; Frédéric Noël, directeur régional de la Caisse des dépôts – Banque des territoires; José-Pierre Mozziconacci, président de la Communauté de communes du Sartenais-Valinco-Taravo; Paul-Marie Bartoli, maire de Propriano et Paul Quilichini, maire de Sartène, ont signé une convention d'adhésion au programme Petites villes de demain. Inscrite dans le cadre de l'opération de revitalisation du territoire, cette convention fait suite à la candidature des deux communes et de l'intercommunalité et à leur labellisation au titre du programme Petites villes de demain. Celui-ci concerne les communes de moins de 20 000 habitants, ne bénéficiant pas du programme Actions Cœur de Ville et ne faisant pas partie d'un grand pôle urbain mais exerçant «des fonctions de centralité avérées» et leur intercommunalité. Lancé en 2019, il vise à permettre aux communes concernées (entre 800 et 1000 en France) à conforter leur rôle de centralité, renforcer le maillage du territoire, mais aussi de faire face aux enjeux à venir, que ce soit en termes de démographie, de développement, d'économie, de social, de transition écologique ou de transformation numérique. Se voulant un outil de relance au service des territoires, le programme doit permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour en faire «des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local et qui contribuent aux objectifs de développement durable», en les mettant en capacité de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques de l'ensemble des parties prenantes du projet local de revitalisation. ■ AN

MÉDIAS

Et si vous regardiez la radio ?

Leurs voix accompagnent, dès 7 heures, de nombreux insulaires qui entament leur journée; ceux qui prennent leur premier café avant de télétravailler comme ceux qui sont déjà au volant ou dans un bus. On reconnaît leur timbre, voire leur rire, mais les croiserait-on dans la rue qu'on ne les reconnaîtrait sans doute pas. C'est à la fois le charme et l'inconvénient de la radio, ces voix familières sans visage. Depuis le 23 mars, les auditeurs de la matinale de France Bleu RCFM ont cela dit le choix, soit de préserver une petite part de mystère soit de céder en tout bien tout honneur à la curiosité. Désormais, ils peuvent, s'ils le souhaitent, «regarder la radio», avec la diffusion par France 3 Corse ViaStella, en «simulcast» sur la TNT & le numérique, de la matinale bilingue de France Bleu RCFM. Un nouveau rendez-vous en direct et en images, donc, du lundi au vendredi de 7 heures à 8 h15, avec l'animatrice Evelaine Fontana, et les journalistes Didier Arnoux, Hélène Battini, Patrick Rossi et Caroline Saglione. Et, pour ceux qui ne peuvent être devant un écran à l'heure dite, la possibilité de réentendre et voir l'émission en replay sur le site de France Bleu Frequenza Mora ou sur celui de ViaStella. ■ AN



Photo Jean-Charles Marsily

4,2

Les chiffres de la semaine

millions d'euros : montant du projet de création d'une piste cyclable de 6 kilomètres de long à Ajaccio, entre Saint Joseph et le Pont du Prunelli. Ce projet porté par la Collectivité de Corse a été retenu dans le cadre de de l'appel à projet du fonds mobilités actives Aménagements cyclables 2020. L'objectif est de contribuer au désengorgement des axes routiers principaux et de promouvoir des modes de transports moins polluants.

59 %

Les chiffres de la semaine

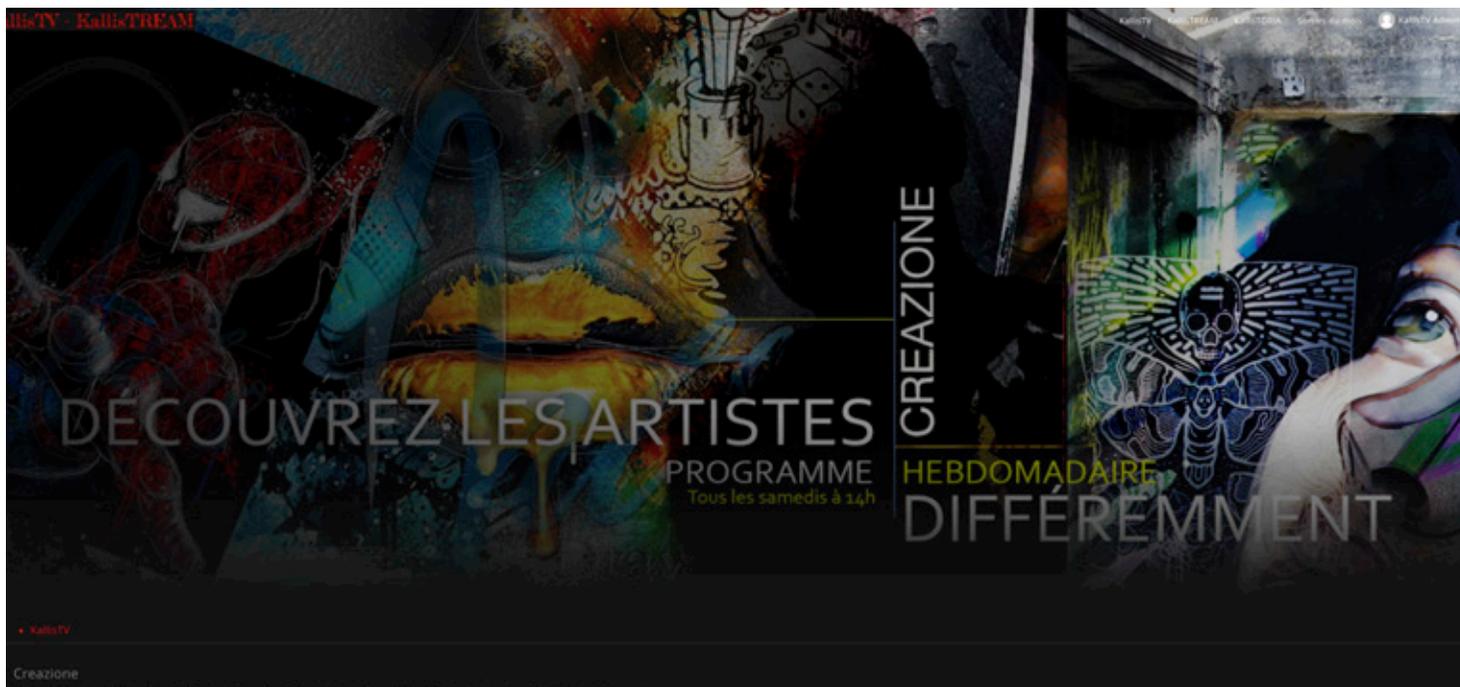
des retraités estiment vivre mieux que les retraités d'il y a 30 ans, selon une étude BVA menée pour la France Mutualiste. Cela étant, 31 % s'attendent à une dégradation de la situation des retraités dans les années à venir. Plus pessimistes, les moins de 60 ans considèrent à 47 % que les retraités d'aujourd'hui vivent mieux que ceux qui seront à la retraite dans 30 ans et 20 % estiment que la situation ne fait que se dégrader.

47 085

Les chiffres de la semaine

premières doses de vaccin contre la Covid-19 injectées en Corse (24 029 en Corse-du-Sud et 23 056 en Haute-Corse) à la date du 23 mars, indique l'ARS de Corse. Soit 13,7% de la population ayant reçu une première dose. Le nombre de personnes ayant reçu une deuxième dose de vaccin s'élevait à 19 578 (9 249 en Corse-du-Sud et 10 329 en Haute-Corse), soit 5,7% de la population qui était effectivement vaccinée.

KALLIS-T, NOUVELLE PLATEFORME CULTURELLE



Lancée le 13 mars dernier par Pierre Taisne, photographe et réalisateur, Kallis-T est une plateforme culturelle déclinée en trois modules -KallisTV, KallisToria, KallisTream- qui ambitionne de proposer un regard différent sur la Corse.

Crise sanitaire oblige, Pierre Taisne, photographe et réalisateur, a dû quitter les États-Unis où il vivait depuis 8 ans. Désormais [ré] installé près de Bastia, il a mis le premier confinement à profit en créant la plateforme culturelle Kallis-T. « Il y a une quinzaine d'années, j'ai fait un DVD qui présentait la Corse un peu différemment de ce qu'on voit habituellement. Par ailleurs, lorsque j'étais aux États-Unis, j'ai réalisé un long métrage pour lequel j'ai été confronté à toutes les difficultés de créer un film en étant indépendant. Ça m'a amené à réfléchir à la seconde vie qu'on peut donner à un film après la sortie en salles. Il est évident que si vous mettez le film sur Amazon, il y a plus de chances qu'il soit visionné, mais au point de vue de la rentabilité il n'y a aucune chance de gagner autant d'argent que si vous aviez votre propre plateforme. »

Il décide de sauter le pas et de concevoir un outil qui permet de réaliser, financer et produire ses propres œuvres et de les distribuer. « Il y avait plein de petites plateformes indépendantes qui sortaient et je me suis dit que ça pourrait être intéressant de créer un modèle similaire sur la Corse. Ainsi, si je réalise encore des films, j'ai une plateforme à moi et je peux les distribuer sans contrainte ».

La plateforme se compose de trois modules. KallisTV est la partie accessible par abonnement mensuel, qui donne actuellement accès à une vingtaine de programmes, enrichis d'une centaine de vidéos par mois. « Mon ambition est d'arriver à proposer in fine une cinquantaine de programmes. Quand on commencera à avoir des abonnés, je pourrais développer l'offre. L'objectif est de fournir 1000 vidéos par an. À ce jour, j'en ai tourné 400 donc j'ai à peu près 4 à 5 mois de programmes d'avance et là je repars très prochainement en tournage. »

L'offre y est très variée. « Il y a par exemple Creazione, un programme sous forme de rencontre avec des artistes qui créent une œuvre devant moi et on en parle ensemble. J'ai remarqué que ce concept permettait vraiment la confiance. C'est vraiment complé-

mentaire d'une chaîne de télévision. Être sur une plateforme et être indépendant permet d'être libre. On peut se permettre de faire des choses qu'on ne pourrait pas se permettre de diffuser à la télévision. Nous proposons des reportages sur la plongée sous-marine, des clips de charme, de la mode, du yoga pilate ou encore des cours de polyphonie. » En revanche, KallisTV ne propose pas le streaming de programmes existants. « Ça existe déjà avec la plateforme Allindi. Il ne sert à rien d'être plusieurs sur le même créneau. Moi, je produis mes propres vidéos et la plateforme est accessible mondialement. » Les deux autres modules, KallisTream et KallisToria sont accessibles gratuitement. KallisToria fonctionne comme un blog sur la Corse et propose des informations en lien avec l'actualité, la culture ou encore l'histoire. KallisTream est un référencement de vidéos qui existent déjà sur Youtube, reclassées par genre, par titre pour offrir une lecture plus sélective et plus rapide. « Il y a des milliers de vidéos en lien avec la Corse et on a du mal à les trouver. Grâce à Kallistream, vous pouvez les consulter en fonction de ce qui vous intéresse sans avoir à passer des heures à chercher. »

La cible ? Principalement les Corses mais Kallis-T se veut ouvert au plus grand nombre et entend bien séduire la diaspora. « C'est à moi de produire des programmes intéressants, un peu différents de ce qui se fait déjà, pour attirer les gens. Ce qu'il y a de bien, c'est qu'on n'a pas de contrainte de format. On sait bien que le taux de concentration des jeunes est court, donc on a des programmes courts, en moyenne c'est 6 minutes, pour permettre une diffusion sur le téléphone. »

Pierre Taisne, qui se laisse deux ans pour faire décoller KallisTV, ne manque pas de projets. « Il y a plein de choses à développer sur la Corse. Ce que je veux mettre en valeur ce sont des choses qui se passent en Corse ou réalisées par des Corses ou qui parlent de la Corse à travers le monde ». ■ Céline FORNALI

Savoir + : www.kallis-t.com



LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

MA VIE AVEC APOLLINAIRE



François Sureau
Ma vie avec Apollinaire,
Gallimard, 2020

Plus encore que le nom de l'auteur, haut fonctionnaire, avocat, récemment élu à l'Académie française, et dont j'ignorais la production littéraire, c'est le titre de son ouvrage qui m'a attiré. Je tiens moi-même en grande estime le célèbre poète et lui ai consacré jadis un diplôme de maîtrise à la Sorbonne. Nous avons d'ailleurs donné ici même une chronique sur un ami corse du poète. C'est dire que nous sommes donc un peu en domaine fréquenté. Aussi la lecture de Sureau fut-elle pour moi en quelque sorte de l'ordre de la vérification et du constat. Or, même connaissant assez bien la biographie et l'œuvre d'Apollinaire, j'ai aimé cette entreprise de libre discours sur la vie du poète, s'inscrivant en contre-pied des biographies classiques et s'interrogeant habilement sur ce qui marqua sans doute le plus Guillaume tout au long de ses rencontres, de son enfance, de la guerre, du pays d'accueil, de sa situation d'étranger naturalisé, de ses amours, de ses goûts intimes ou sociaux, de son œuvre, poésie et critiques... Ce sont donc des événements connus et parfois désagréables comme l'implication injuste du poète dans l'affaire du vol de la Joconde; les divers petits travaux alimentaires des débuts parisiens du jeune homme en quête surtout de relations et de reconnaissance littéraire; ses goûts culinaires ou petits-bourgeois, ses postures, ses amours déçues, ses interrogations sur ses origines paternelles, ses publications sous le manteau... bref toute une série d'éléments qui constituent un portrait complexe d'homme et jusqu'au rappel de ces cris de réjouissance «*À mort Guillaume!*» à la fin de la guerre sous les fenêtres du petit appartement du boulevard Saint-Germain où un autre Guillaume venait malheureusement de s'éteindre.

Sans réelle chronologie mais en se laissant guider par des accents, des forces étranges, un chemin original, les voyages en Europe, chaque moment de la vie du poète est habilement amené, analysé finement et souvent mis en perspective par François Sureau avec sa propre expérience familiale, civile ou militaire qui apparaîtra dès lors comme une sorte de frère moderne de celui qui disparut précocement en 1918 vaincu par la terrible grippe espagnole. Tel ou tel souvenir viendra ainsi corroborer des similitudes, de belles convergences, et toujours une fidélité persistante même cent ans après.

Les femmes qui émaillèrent la vie d'Apollinaire sont aussi présentées de la petite Annie Playden à son épouse Jacqueline Kolb, en passant par Marie Laurencin, Lou de Coligny ou Madeleine Pagès, avec attention et justesse, en montrant la qualité des moments de grâce autant que les inconsolables échecs. Sur ce chapitre comme sur les autres, Sureau veille à restaurer sa vérité avec respect et pertinence ce dont le lecteur lui saura gré lorsqu'il corrige justement tel ou tel jugement hâtif ou erroné. Peut-être aurait-il pu parler davantage de ces premières années monégasques et niçoises où Guillaume s'essaya à ses premiers vers en compagnie du Corse Ange-Toussaint Luca qui l'accompagna plus tard à Paris et qui l'aida comme sous-préfet dans ses démarches administratives puis le conseilla quotidiennement à la demande de la mère exigeante Olga Angelica de Kostrowitzky.

Ce qu'on n'oubliera certainement pas chez Apollinaire c'est cette force créative et visionnaire qui le posta aux avant-gardes de la littérature (il est l'inventeur du mot «*surréalisme*») et des arts de son époque (ses critiques éclairantes de la peinture, le cubisme qu'il accompagna, entre autres) et lui fit entrevoir un monde nouveau à venir. Philippe Soupault, poète, cofondateur du surréalisme, me le disait bien, lui qui avait connu Guillaume en 1916 et informait gentiment l'étudiant parisien que j'étais. ■

PALMARÈS DES CENTRES-VILLES DYNAMIQUES

BASTIA PARMIS LES 30 VILLES DISTINGUÉES

L'association d'élus **Villes de France**, qui fédère les villes moyennes (moins de 100 000 habitants) et la société Mytraffiq, spécialisée dans l'analyse du flux piéton ont publié le 22 mars un palmarès des centres-villes dynamiques. Il recense les 30 villes moyennes de France métropolitaine où a été observée la plus forte fréquentation depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020 et distingue les centres-villes les plus « résilients ». Pour ce faire Mytraffiq a utilisé des données de géolocalisation des applications mobiles récoltées par les applications, lorsque l'utilisateur a donné son accord. Anonymisées, les données sont agrégées sous une forme statistique. Pour établir le palmarès, Mytraffiq a comptabilisé les passages dans plus de 180 zones de centres-villes de villes moyennes entre mars 2020 et janvier 2021. Les villes d'Île-de-France, les villes présentant une continuité urbaine avec des métropoles, et les villes touristiques présentant de très fortes variations saisonnières n'ont pas été retenues. Les passages dans une zone donnée ont été comptabilisés par heure, et ne correspondent pas au nombre de personnes : une personne passant dans une zone plusieurs fois au cours d'une journée sera comptabilisée plusieurs fois. L'indice de résistance à la crise a été calculé en comparant la fréquentation moyenne depuis le 16 mars 2020, par rapport à celle qui prévalait avant la crise. Il ressort que malgré deux confinements, un couvre-feu et des fermetures de restaurants et sites culturels, 30 villes se démarquent par leur résistance face à la crise sanitaire, affichant un flux moyen équivalent à 76 % de leur niveau pré-Covid, au tout début 2020. Un bon résultat qui n'est pas qu'une affaire de taille puisque le haut du classement (top 10) comprend aussi bien des villes de 33 000 habitants (Romans-sur-Isère) que de 78 000 habitants (Pau). Selon Mytraffiq, les raisons du succès tiendraient à cinq facteurs : la densité, avec une re-concentration des activités sur un périmètre réduit ; l'accessibilité ; la rénovation du patrimoine historique ; le volontarisme avec la nomination d'un manager du centre-ville et la pro-activité commerciale. Les Hauts de France comptent 3 villes dans le top 10, tandis que la région Auvergne-Rhône-Alpes en compte 6 dans le top 30. En Corse, une seule ville figure au classement Bastia, en 26^e position avec 1,13 million de passages mensuels en centre-ville depuis mars 2020. ■ AN



CONJONCTURE

LES TPE PME CORSES GRANDES PERDANTES DE LA CRISE SANITAIRE

« Les indicateurs témoignent néanmoins d'améliorations du paysage économique encourageantes pour la Corse : emploi stable, baisse des défaillances d'entreprises, pleine mobilisation des dispositifs de soutien de l'État : PGE, fonds de solidarité, activité partielle ou encore reports et exonérations de charges. Tout cela nous laisse à penser que les dispositifs mis en place commencent à porter leurs fruits » écrivait, en décembre dernier, Emmanuel Macron à Gilles Simeoni. Le président de la République opposait une fin de non-recevoir au plan Salvezza à rilanciu défendu par le président du Conseil exécutif de Corse, dont le premier volet avait été adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse.

L'optimisme d'Emmanuel Macron quant à la situation économique en Corse se trouve cependant contredit par les résultats d'une étude publiée par l'Ordre des experts-comptables consacrée à l'impact de la crise sanitaire et ses conséquences sur l'activité des TPE PME françaises sur l'ensemble de l'année 2020. Sur le plan national, l'indice de chiffre d'affaires cumulé* (ICAC), montre que l'activité, tous secteurs confondus, a reculé de 8,4 % en 2020 par rapport à 2019. La baisse a démarré dès le 1^{er} trimestre 2020, l'indice de chiffre d'affaires* (ICA) affichant une baisse de 5,6 %, en lien avec le début du premier confinement mi-mars. Le chiffre d'affaires (CA) des TPE PME s'est quant à lui effondré lors du 2^e trimestre, perdant plus de 20 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Le mois d'avril a été celui du plus fort recul

(environ -35 %). Puis la levée partielle des mesures de restriction a permis à l'activité non pas de rebondir mais « de moins décliner » lors du 3^e trimestre (-1%). Après quoi, au 4^e trimestre, le CA s'est réduit de 5,6 %, résultat d'un bon mois d'octobre, d'une baisse conséquente en novembre avec le 2^e confinement et d'une légère baisse en décembre. Comme c'est souvent le cas, ces résultats globaux masquent des disparités. D'abord sectorielles : la baisse cumulée de CA sur l'année 2020 par rapport à 2019 varie de -44,4 % pour les hôtels à -3,8 % pour le secteur des travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, en passant par -38,7 % pour la restauration traditionnelle, -20,8 % les magasins de vêtements et -20,1 % pour les coiffeurs. Seul le secteur des services d'aménagement paysager affiche une progression de 2,2 %. Puis géographiques. Si les TPE PME de toutes les régions et territoires français ont enregistré de fortes baisses en 2020, celles de La Réunion sont celles ayant le mieux résisté sur l'ensemble de l'année [-4,7 %] tandis que celles de la moitié ouest de l'Hexagone enregistrent entre -5,6 % pour la Bretagne et -7,1 % pour la Nouvelle-Aquitaine. Pour les entreprises du Centre-Val de Loire, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Bourgogne-Franche-Comté, de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et du Grand Est les chutes d'activité sont comprises entre 7,4 % et 8,7 %. Puis il y a deux grandes régions perdantes : l'Île-de-France avec -13,1 % et plus encore la Corse où la baisse atteint -14,1 %. ■ AN

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1^{er} trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

LA COVID, NEWTON, LES MUNICIPALES ET LA SOLIDARITÉ



Everything is under control... for now. C'est peu ou prou la tonalité de la conférence de presse que donne, le 1er mars, le préfet de Corse du Sud, Franck Robine, en compagnie de la rectrice de Corse et de la directrice générale de l'ARS : à ce jour, pas de circulation du virus Sars-CoV-2. Les mesures nationales sont appliquées dans l'île et les scolaires et enseignants rentrant de zones sensibles [notamment Vénétie, Lombardie, Émilie-Romagne, Chine] feront l'objet d'une quatorzaine et demeureront à l'écart des établissements d'enseignement. Côté lits pour d'éventuels malades, tout est paré, à Ajaccio et Bastia, et les laboratoires locaux seront prochainement en mesure d'analyser les tests. L'ARS précise qu'il n'y a pas d'indication du port du masque pour la population. Aussi, même si la vigilance est de mise, en ce tout début mars 2020, on commente la pluie, qui s'abat en abondance sur la Corse-du-Sud faisant sortir quelques cours d'eau de leur lit, on se préoccupe de la réforme des retraites, on s'exaspère, singulièrement sur Ajaccio, de la prolifération des mouches, conséquence du stockage, sur le site ajaccien de Saint-Antoine, de 10 000 tonnes de balles de déchets. Ou on s'émerveille d'apprendre qu'un ouvrage très rare, *le Philosophiae naturalis principia mathematica* d'Isaac Newton, datant de 1686, vient d'être redécouvert dans la bibliothèque patrimoniale d'Ajaccio. Et, bien sûr, on se passionne pour les municipales qui approchent à grands pas, puisqu'elles sont programmées pour les 15 et 22 mars. Le 5 mars, cependant, tout bascule, avec les premiers cas de coronavirus déclarés dans l'île. À Ajaccio, quatre personnes ayant pris part à un rassemblement évangélique à Mulhouse fin février se signalent. Le lendemain, deux nouveaux cas sont signalés, à Bastia cette fois : elles revenaient d'un séjour au ski en Lombardie. Le 8, on dénombre déjà 23 cas et 3 personnes placées en réanimation. La ville devient le premier cluster insulaire, ce qui conduit le préfet de Corse à fermer tous les établissements scolaires et toutes les crèches de la ville pour 14 jours et à interdire toutes les manifestations regroupant plus de 50 personnes. Le 9, la Corse connaît son premier décès lié au Sars-CoV-2, survenu à l'hôpital d'Ajaccio : un homme âgé de 89 ans.

Pour autant, rien ne semble devoir perturber le déroulement des élections municipales. C'est du moins ce qu'affirme, le 12, Emmanuel Macron qui prend la décision de maintenir la consultation malgré l'épidémie. « Rien ne s'oppose à ce que les Français, même les plus vulnérables, se rendent aux urnes », déclare-t-il. Malgré les

messages rassurants à destination des citoyens, le premier tour des élections est marqué en Corse par un taux de participation plus faible qu'en 2014 où l'on dépassait les 80%. Cela sera suffisant cela dit pour assurer quelques victoires dès le premier tour : pour Jean-Charles Giabiconi à Biguglia, Xavier Poli à Corte, Ange Santini à Calvi ou encore Paul-Marie Bartoli à Propriano. Également réélu au 1^{er} tour, le maire sortant d'Ajaccio où la participation a cela dit été particulièrement faible, le taux d'abstention dépassant les 63%. À Bastia, en revanche, rien n'est joué : le maire sortant, Pierre Savelli, devance certes ses adversaires, mais aura à faire face à leur coalition pour le second tour... Qui devra attendre quelques mois. Le 16 mars 2020, en effet, soit 10 jours après avoir incité les Français à sortir, aller au cinéma, au spectacle, le Président de la République annonce que la France va, comme d'autres pays, dont l'Italie tant pointée du doigt, entrer dès le lendemain dans une période de confinement d'au moins 15 jours. En Corse, où la situation sanitaire s'est encore dégradée, la solidarité avec les soignants ou les plus fragiles est déjà en ordre de marche. Ainsi, dès le 12, Hors-Normes, association d'aide aux personnes handicapées étend son champ d'action à toutes les personnes fragiles et/ou âgées et met en place un service de portage de courses entièrement bénévole. Et le 16, un groupe Facebook a vu le jour, celui des P'tites mains solidaires qui fédérera tout ce que la Corse compte de couturiers professionnels ou amateurs pour fabriquer des masques, puis des surblouses ou des charlottes pour équiper des soignants totalement démunis. Puis les « makers », fédérés autour des Fablabs entreront dans la danse pour produire des visières de protection. Le 22 mars, les capacités hospitalières étant dépassées, 12 patients doivent être transférés d'Ajaccio vers Marseille à bord du Tonnerre, porte-hélicoptères de la Marine nationale. ■ PMP

UN AN PLUS TARD

L'obligation de produire un test PCR négatif avant d'embarquer pour la Corse permet d'y atténuer la propagation du virus, sans pour autant la juguler. Et c'est cette fois en Haute-Corse que la situation semble la plus critique, même si rien n'est gagné en Corse-du-Sud.

Une autre campagne électorale, celle des territoriales annoncées pour juin, vient de démarrer.

CARNETS DE BORD

L'ATTESTATION,

L'ISOLAI ET

LA GROTTTE

par Béatrice HOUCARD

Certes, ce n'est pas un drame. Le plus grave, c'est la pandémie. Pourtant, l'épisode du dernier week-end autour des attestations publiées, critiquées, moquées avant d'être réécrites voire purement et simplement retirées, en dit long sur la maladie dont souffre la France. Pas le Covid-19 mais la bureaucratie aggravée par la défiance.

Pour un citoyen lambda, c'était pourtant simple: si l'on peut, dans les régions et départements «*soumis à des mesures renforcées*», sortir de chez soi dans un rayon de dix kilomètres et sans limitation de durée, on n'a pas besoin de se signer à soi-même une autorisation. Un justificatif de domicile suffit à prouver, en cas de contrôle, qu'on est bien dans le rayon autorisé.

Mais non. Il fallait inventer une attestation de deux pages, avec quinze motifs de sortie, des indications kilométriques variables (1, 10 ou 30 kilomètres) et des cas prévus ou non à l'astérisque. Bref, de l'inutile paperasserie, digne de feu l'URSS, uniquement destinée, fût-ce inconsciemment, à exaspérer une opinion publique déjà fatiguée par une année d'épidémie et de contraintes. Morceaux choisis: «*Dans les départements soumis à des mesures renforcées, les déplacements ne sont autorisés qu'au sein du département ou d'un périmètre défini par un rayon de 30 kilomètres autour du lieu de résidence sauf pour les items signalés par un astérisque sur la présente attestation ainsi que pour les déplacements autorisés par l'article 56-5 du décret du 29 octobre 2020 modifié*». Si «*nul n'est censé ignorer la loi*», et les décrets pas davantage, comment demander au citoyen de connaître par cœur l'article 56-5 suscité?

Ailleurs, on ne pouvait «*entrer dans les départements soumis à des mesures renforcées au-delà d'un périmètre défini par un rayon de 30 kilomètres autour de leur lieu de résidence que pour les items signalés par un astérisque sur la présente attestation ainsi que dans le cadre de déplacements de longue distance conduisant seulement à un transit par une zone soumise à des mesures renforcées*».

On a d'abord eu envie d'avoir en face de soi les rédacteurs de ces attestations et de leur dire: «*Mais comment avez-vous fait pour pondre un truc pareil?*» En réalité, le sujet est ailleurs. On sait, depuis Boileau, que «*ce qui se conçoit bien s'énonce claire-*

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE Pour les personnes résidant dans les départements soumis à des mesures renforcées (entre 6 h et 19 h)

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Les déplacements sont autorisés sous réserve de justifier de l'un des motifs prévus dans la présente attestation.

Dans un rayon de 10 km autour du lieu de résidence, les déplacements correspondant peuvent se faire sans attestation sous réserve de pouvoir présenter un justificatif de domicile.

Pour les déplacements à l'extérieur des limites du département de résidence, il y a des possibilités que pour les seuls motifs impérieux mentionnés aux 6 à 12 de la présente attestation.

Ces motifs autorisent également les personnes résidant hors des départements soumis à des mesures renforcées à se rendre dans les départements concernés par ces mesures.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : , à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

ment», ce qui n'est pas le cas de certains décrets incompréhensibles pour qui n'a pas fait des études de droit (et encore!). Les malheureux fonctionnaires chargés de traduire en attestation une pensée complexe ne pouvaient donc que la complexifier davantage. Et en quatrième vitesse: rien n'était prêt avant les déclarations de Jean Castex, le jeudi 18 mars, pour la simple et habituelle raison que la décision du président de la République a été prise au dernier moment. Derrière, tout le monde a ramé et l'opinion publique, hélas, a haussé les épaules.

S'agissait-il d'un troisième confinement? Oui, en apparence. Mais non, a fait savoir Emmanuel Macron: «*Le mot confinement n'est pas adapté*». Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a ri jaune quand la rédaction du *Parisien/Aujourd'hui en France* lui a parlé du confinement: «*Le quoi, pardon?*» avant de chercher des synonymes pour expliquer les mesures prises: «*S'aérer pour souffler, se distancier pour se protéger...*» Faisant écho à un Jean Castex répétant «*Se protéger sans enlever*» avant d'inventer ce slogan qui n'entrera pas dans l'histoire de la communication: «*Dedans avec les miens. Dehors en citoyen*».

Ces attestations éphémères expliquent tout, il faut les regarder comme des symboles des lenteurs à commander les masques, des cafouillages sur les tests, du retard donné à répondre à une entreprise française qui a travaillé sur un vaccin et qui a finalement vendu son savoir aux Anglais, du manque d'empressement à faire le forcing à Bruxelles pour commander des vaccins, etc. Quand on n'est pas convaincu par sa propre politique, il est difficile de persuader ses concitoyens de son bien-fondé.

Enfin, il y a la défiance: celle des Français face aux politiques. Mais aussi celle des responsables politiques face aux Français, à tel point qu'on ne sait plus qui rend à l'autre la monnaie de sa pièce. On me dira: impossible de faire confiance à des Français par nature indisciplinés. Mais c'est aux Pays-Bas, en Allemagne, en Suisse, chez ces peuples réputés si disciplinés, qu'on assiste à des manifestations parfois violentes. En France, depuis un an, la règle est la discipline et le n'importe quoi, l'exception. Pour un «carnaval» inconscient à Marseille, pour une rave party condamnable en Bretagne, c'est à une obéissance quasi générale qu'on assiste depuis mars 2020. Comment savoir si on peut

JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
MAR 1	JEU 1	DIM 1	MER 1	VEN 1
MER 2	VEN 2	LUN 2	JEU 2	SAM 2
JEU 3	SAM 3	MAR 3	VEN 3	DIM 3
VEN 4	DIM 4	MER 4	SAM 4	LUN 4
SAM 5	LUN 5	JEU 5	DIM 5	MAR 5
DIM 6	MAR 6	VEN 6	LUN 6	MER 6
LUN 7	MER 7	SAM 7	MAR 7	JEU 7
MAR 8	JEU 8	DIM 8	MER 8	VEN 8
MER 9	VEN 9	LUN 9	JEU 9	SAM 9
JEU 10	SAM 10	MAR 10	VEN 10	DIM 10
VEN 11	DIM 11	MER 11	SAM 11	LUN 11
SAM 12	LUN 12	JEU 12	DIM 12	MAR 12
DIM 13	MAR 13	VEN 13	LUN 13	MER 13
LUN 14	MER 14	SAM 14	MAR 14	JEU 14
MAR 15	JEU 15	LUN 16	MER 15	VEN 15
MER 16	VEN 16	MAR 17	JEU 16	SAM 16
JEU 17	SAM 17	MER 18	VEN 17	DIM 17
VEN 18	DIM 18	JEU 19	SAM 18	LUN 18
SAM 19	LUN 19	VEN 20	DIM 19	MAR 19
DIM 20	MAR 20	SAM 21	LUN 20	MER 20
LUN 21	MER 21	DIM 22	MAR 21	JEU 21
MAR 22	JEU 22	LUN 23	MER 22	VEN 22
			JEU 23	SAM 23
				DIM 24



Illustrations d'après photos DR

ou non faire confiance aux Français, puisqu'on n'a pas essayé ? Sinon, pour la route, il y a aussi Balzac parlant des «*méchancetés de la bureaucratie*» dans *Les employés*. «*La bureaucratie, écrit-il, mettait un obstacle à la prospérité du pays [...] s'épouvantait de tout, perpétuait les lenteurs [...] étouffait les hommes de talent assez hardis pour vouloir aller sans elle ou l'éclairer sur ses sottises.*» C'était en 1837.

QUAND VOTE-T-ON ?

Et la politique, celle des élections, des meetings, des tracts, des isolements et des bulletins de vote, que devient-elle ? On n'ose répondre. Prévues pour le mois de mars, les élections régionales et départementales ont été reportées aux 13 et 20 juin. Décision prudente. Mais voilà qu'il est question de les reporter à l'automne, voire après l'élection présidentielle de 2022, le souhait à peine caché du président de la République.

Serions-nous le peuple le plus bête, le plus maladroit ou le moins inventif du monde démocratique ? En 2020, les Américains ont voté, comme les Polonais, les Grecs, les Croates, les Irlandais, les Lituaniens, les Roumains et les Slovaques, qui ont battu des records de participation.

Depuis le début 2021, des élections législatives ont eu lieu aux Pays-Bas et en Israël, une présidentielle en République du Congo et au Laos, trois «*votations*» en Suisse, etc. On pourrait voter partout dans le monde, et pas en France ? Là encore, quel manque de confiance dans le sens de l'organisation des élus locaux et dans le sens des responsabilités des électeurs ! À moins qu'il ne s'agisse de repousser ou d'éviter une nouvelle défaite électorale à La République en marche mais, bien sûr, on n'ose pas croire une telle hypothèse. Ajoutons que si l'élection présidentielle avait dû avoir lieu en 2020 ou 2021, il n'aurait pas été possible de la reporter...

UN CONFINEMENT DE QUARANTE JOURS

Depuis le 14 mars, quinze personnes vivent dans la grotte de Lombrives, en Ariège. C'est l'expérience *Deep Time*. Sept hommes et sept femmes, tous volontaires, accompagnent dans cette première mondiale l'explorateur franco-suisse Chris-

tian Clot, fondateur du Human adaptation institute, avec le concours du Centre national d'études spatiales et de la Société des explorateurs.

Les quinze confinés volontaires vivent dans le noir, par une température de 12 degrés et un taux d'humidité de 95 %, sans téléphone ni montre, sans jamais voir le soleil. Ils ont emporté des vivres pour soixante jours, afin de ne pas avoir d'indice sur la durée déjà écoulée de l'épreuve. Ils disposent d'assez de place pour ne pas être les uns sur les autres et doivent se livrer à un certain nombre d'expériences scientifiques qui intéresseront beaucoup, au retour, les chronobiologistes et les psychologues.

Après les épreuves subies depuis un an, une étude scientifique avait conclu que 40 % des personnes avaient perdu la notion du temps ou la capacité à se projeter dans le long terme. L'idée est donc d'étudier la capacité de s'adapter à des changements profonds. Dans une interview au *Figaro*, en décembre, Christian Clot avait tiré des deux confinements des enseignements qui éclairent mieux, notamment, les problèmes rencontrés depuis mars 2020 par les plus jeunes et même les enfants : «*Il faut se projeter pour dépasser les difficultés. Il faut apprendre à transformer les souvenirs heureux en objectifs à atteindre afin d'agir. C'est parce qu'on agit qu'on a des chances de rendre l'avenir possible. Lorsque l'eau remplit le navire lors d'une tempête, il faut que je comprenne que je n'ai aucun levier sur le cyclone, mais qu'il faut quand même que je nage. Si je n'essaie pas de nager, je meurs. C'est pourquoi il faut avoir un but, une raison de vivre.*»

Dans des situations de «*détresse extrême*», ajoute-t-il, «*ce qui compte vraiment, ce ne sont pas les capacités physiques, mais la force mentale et la manière d'aborder les choses. Lors de mes explorations, j'ai vu des hommes taillés comme des allumettes survivre au bout de vingt jours d'expédition mieux que des hommes taillés dans la roche.*»

Les volontaires de l'Ariège [un chômeur, une infirmière, un biologiste, un moniteur de voile, une bijoutière...] sauront en sortant de la grotte, le 23 avril, s'ils sont plutôt «*roche*» ou «*allumettes*». ■

POUR ANNONCER GRATUITEMENT
LES **RENDEZ-VOUS**
DE VOS ASSOCIATIONS
ET COMMUNES



**SERVICE
GRATUIT**

www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association

Dons de sang, services de garde,
collectes, distributions humanitaires



Permanences,
fermetures et ouvertures
des services divers



Réunions,
colloques,
meetings



Assemblées générales,
conseils municipaux,
messes, cérémonies, travaux



Inscriptions,
recrutements,
concours

POUR COMMUNIQUER DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info

